

## 1.4 Villes et communes de France

Depuis 1990, la population des **unités urbaines** en France métropolitaine a augmenté de plus de 12 %. Ce phénomène a conjugué une extension de la superficie des **villes** à une densification de peuplement. L'attractivité des grandes villes conforte un système urbain dominé en premier lieu par Paris, et en second lieu par un ensemble de 14 unités urbaines de 400 000 habitants ou plus, situées sur le littoral, le long des fleuves et près des frontières. L'unité urbaine de Paris rassemble aujourd'hui comme en 1990 plus de 20 % de la population urbaine française (y compris DOM).

La répartition d'ensemble des villes qui « gagnent » ou qui « perdent » des habitants se superpose assez bien à la géographie de la France en croissance (arc atlantique, Sud-méditerranée, vallée du Rhône, Île-de-France) et à celle de la France qui connaît des difficultés héritées de la régression des industries anciennes (Nord, Est, Centre). Au-delà de ce constat, le premier facteur explicatif de la croissance de la population des villes est la dynamique de l'emploi qui y est offert. Un autre facteur favorable pour une ville est d'être située dans la **couronne** d'un grand pôle d'**aire urbaine** et de bénéficier de son effet d'entraînement. Les villes situées dans la couronne des grands pôles d'emploi enregistrent une croissance démographique en général plus forte que leur **ville-centre**, illustrant le mouvement de périurbanisation. Cette croissance démographique des couronnes des grands pôles urbains est à la fois tirée par un excédent naturel (+ 0,4 % en moyenne par an entre 2010 et 2015) et par un solde migratoire positif (+ 0,5 %).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la France, y compris Mayotte, compte 35 416 **communes**. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les 35 868 communes françaises, hors Mayotte, rassemblent 66,190 millions d'habitants, soit 1,577 millions de plus qu'en 2010. De 2010 à 2015, la population a progressé de 0,5 % en moyenne par an. Au cours de cette période, la population de nombreuses grandes communes, y compris Paris, correspondant elles-mêmes le plus souvent à des villes-centres, a augmenté moins vite que la moyenne nationale. En revanche, les plus petites communes, faisant plus souvent partie des couronnes des grands **pôles urbains**, ont bénéficié majoritairement d'une croissance démographique supérieure à la tendance nationale, en lien avec le phénomène de périurbanisation évoqué précédemment.

L'évolution de la population des communes reflète les évolutions différenciées de population entre villes-centres et couronnes des grands pôles urbains. En effet, la part de la population dans les cent communes les plus peuplées diminue. Cela s'explique à parts égales par la baisse de la prépondérance de Paris et par celle des 49 communes suivantes les plus peuplées. Dans une moindre mesure, les communes classées entre le 50<sup>e</sup> et le 100<sup>e</sup> rang national ont elles aussi perdu de leur poids démographique. La baisse de la part de la population des plus grandes communes s'est surtout réalisée au profit des communes de taille intermédiaire, situées entre le 500<sup>e</sup> et le 5 000<sup>e</sup> rang. Celles-ci bénéficient depuis cinquante ans de la forte croissance démographique de la périphérie des grands centres urbains. ■

### Définitions

**Aire urbaine** : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On distingue les « grandes aires urbaines » autour de pôles comptant plus de 10 000 emplois et les « moyennes et petites aires » concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Agglomération (ou unité urbaine), commune, couronne, pôle urbain, population légale, population municipale, ville, ville-centre** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Du nord au sud, les mouvements naturels et migratoires opposent les départements », *Insee Focus* n° 107, décembre 2017.
- « La prédominance démographique des plus grandes communes s'atténue », *Insee Focus* n° 74, janvier 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Taille des communes les plus peuplées

Rang	Commune	Population municipale 2015	Rang	Commune	Population municipale 2015	Rang	Commune	Population municipale 2015
1	Paris	2 206 488	26	Tours	136 252	51	Asnières-sur-Seine	86 512
2	Marseille	861 635	27	Limoges	133 627	52	Versailles	85 771
3	Lyon	513 275	28	Amiens	132 874	53	Colombes	85 199
4	Toulouse	471 941	29	Annecy	125 694	54	Saint-Pierre	84 063
5	Nice	342 522	30	Perpignan	121 934	55	Aubervilliers	83 782
6	Nantes	303 382	31	Boulogne-Billancourt	117 931	56	Aulnay-sous-Bois	83 584
7	Montpellier	277 639	32	Metz	117 492	57	Courbevoie	83 136
8	Strasbourg	277 270	33	Besançon	116 676	58	Fort-de-France	82 502
9	Bordeaux	249 712	34	Orléans	114 644	59	Cherbourg-en-Cotentin	80 616
10	Lille	232 741	35	Saint-Denis	111 103	60	Rueil-Malmaison	78 794
11	Rennes	215 366	36	Argenteuil	110 388	61	Pau	77 215
12	Reims	184 076	37	Mulhouse	110 370	62	Champigny-sur-Marne	76 508
13	Le Havre	172 366	38	Rouen	110 169	63	Le Tampon	76 310
14	Saint-Étienne	171 057	39	Montreuil	106 691	64	Béziers	75 999
15	Toulon	167 479	40	Caen	106 260	65	Calais	75 961
16	Grenoble	160 649	41	Saint-Paul	105 967	66	La Rochelle	75 404
17	Dijon	155 114	42	Nancy	105 162	67	Saint-Maur-des-Fossés	75 168
18	Angers	151 520	43	Tourcoing	96 809	68	Antibes	74 875
19	Nîmes	150 672	44	Roubaix	96 077	69	Cannes	74 285
20	Villeurbanne	148 665	45	Nanterre	93 742	70	Colmar	70 284
21	Saint-Denis (La Réunion)	146 985	46	Vitry-sur-Seine	92 531	71	Mérignac	70 127
22	Le Mans	143 325	47	Avignon	92 130	72	Saint-Nazaire	69 784
23	Aix-en-Provence	142 668	48	Créteil	90 739	73	Drancy	69 568
24	Clermont-Ferrand	141 398	49	Dunkerque	88 876	74	Issy-les-Moulineaux	69 093
25	Brest	139 163	50	Poitiers	87 918	75	Ajaccio	68 462

Source : Insee, RP2015.

## Principales aires urbaines

Rang	Aire urbaine	Population municipale 2015	Variation relative annuelle 2010-2015 en %	Nombre de communes <sup>1</sup>	Rang	Aire urbaine	Population municipale 2015	Variation relative annuelle 2010-2015 en %	Nombre de communes <sup>1</sup>
1	Paris	12 532 901	0,5	1 766	26	Béthune	370 326	0,2	122
2	Lyon	2 291 763	1,1	503	27	Valenciennes <sup>2</sup>	369 849	0,1	90
3	Marseille - Aix-en-Provence	1 752 398	0,4	90	28	Le Mans	347 348	0,4	123
4	Toulouse	1 330 954	1,6	453	29	Reims	322 264	0,5	230
5	Bordeaux	1 215 769	1,5	252	30	Perpignan	320 785	1,2	66
6	Lille <sup>2</sup>	1 184 708	0,5	125	31	Brest	318 829	0,3	51
7	Nice	1 005 891	0,1	129	32	Genève (SUI) - Annemasse <sup>2</sup>	314 972	2,6	114
8	Nantes	949 316	1,5	108	33	Pointe-à-Pitre - Les Abymes	313 432	-0,1	16
9	Strasbourg <sup>2</sup>	780 515	0,5	259	34	Bayonne <sup>2</sup>	297 375	1,2	60
10	Rennes	719 840	1,4	185	35	Amiens	295 892	0,2	256
11	Grenoble	690 050	0,6	194	36	Le Havre	290 684	-0,1	81
12	Rouen	663 743	0,3	277	37	Mulhouse	285 449	0,3	60
13	Toulon	622 895	0,5	40	38	Limoges	283 823	0,1	96
14	Montpellier	599 365	1,8	116	39	Nîmes	266 593	1,1	50
15	Douai - Lens	539 715	-0,1	103	40	Poitiers	260 626	0,6	97
16	Avignon	527 731	0,6	97	41	Dunkerque	257 652	-0,1	55
17	Saint-Étienne	517 585	0,3	117	42	Besançon	250 563	0,5	256
18	Tours	492 722	0,6	141	43	Pau	243 122	0,2	167
19	Clermont-Ferrand	479 096	0,6	184	44	Annecy	234 085	1,4	59
20	Nancy	435 336	0,0	285	45	Chambéry	223 280	1,0	85
21	Orléans	433 337	0,6	134	46	Saint-Nazaire	219 698	0,9	29
22	Caen	418 148	0,6	230	47	Lorient	217 901	0,4	29
23	Angers	413 325	0,8	80	48	La Rochelle	214 109	0,9	63
24	Metz	389 612	0,0	215	49	Saint-Denis (La Réunion)	202 993	0,6	3
25	Dijon	384 824	0,6	295	50	Troyes	194 504	0,6	147

1. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

2. Partie française.

Source : Insee, RP2015.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page  
Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 805</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

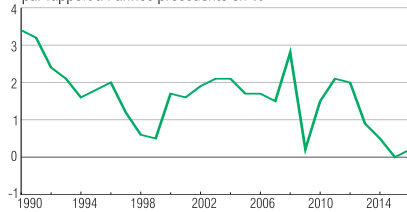
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.  
Champ : France hors Mayotte.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
<b>France</b>	<b>0,8</b>	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	<b>Zone euro</b>	<b>1,1</b>
Irlande	-0,2	<b>UE</b>	<b>1,2</b>
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.  
Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales